

Trimestre d'hiver 2020	Dates
Durée du trimestre	Du 1er janvier au 30 avril
Période des cours	Du 6 janvier au 4 avril
Période d'évaluation de l'enseignement et des cours	23 mars au 3 avril
Congés et événements spéciaux	
Congé des Fêtes : l'Université est fermée.	23 décembre 2019 à 16 h jusqu'au 3 janvier 2020 à 8 h
Période d'étude : pas de cours	16 au 22 février
Jour de la Famille : pas de cours	17 février
Congé de Pâques : pas de cours	10 au 13 avril
Journée d'étude : pas de cours, pas d'examens finaux	6 avril
Changements à l'horaire régulier	
Aucun	s.o.
Inscription, cours, abandon et remboursements	
Premier jour de l'inscription (premier cycle)	22 mai 2019
Premier jour de l'inscription (études supérieures)	22 mai 2019

Premier jour de l'inscription (étudiants spéciaux)	22 mai 2019
Dernier jour pour s'inscrire ou modifier un choix de cours	24 janvier
Dernier jour pour passer d'auditeur à étudiant régulier ou l'inverse	24 janvier
Dernier jour pour demander un congé d'études (études supérieures)	31 janvier
Dernier jour pour abandonner un cours/activité et obtenir un crédit financier. Les droits administratifs s'appliquent. La date limite pour un remboursement des droits complémentaires d'un cours peut différer, et même être plus hâtive. Cette date peut varier selon la date de début et de fin du cours en question. L'abandon d'un cours risque d'avoir une incidence sur les exigences de votre programme. Assurez-vous de bien en évaluer toutes les répercussions.	31 janvier
Dernier jour pour abandonner un cours/activité sans crédit financier. La date limite pour un remboursement des droits complémentaires d'un cours peut différer, et même être plus hâtive. L'abandon d'un cours risque d'avoir une incidence sur les exigences de votre programme. Assurez-vous de bien en évaluer toutes les répercussions. L'abandon de cours n'est plus possible après cette date. Si vous décidez de ne plus le suivre sans l'avoir abandonné officiellement avant la date limite, votre relevé de notes indiquera un échec pour ce cours.	4 avril
Notes et examens	
Période d'examens : les examens peuvent avoir lieu la semaine ou la fin de semaine, de jour comme de soir.	7 au 24 avril
Affichage officiel des notes finales du trimestre d'hiver sur le Web	29 mai
Rendement scolaire considéré comme officiel	5 juin (date provisoire)
Paiement des droits universitaires	
Dernier jour pour payer les droits de scolarité sans frais de retard de paiement. Consultez « Paiement des droits » sur la page Web du Service des finances.	3 janvier
Service aux étudiants	
Période de distribution des laissez-passer U-Pass	À déterminer

Dernier jour pour soumettre une demande d'exemption du laissez-passer U-Pass	À déterminer
Rapports, mémoires et thèses (études supérieures)	
Dernier jour pour déposer la thèse au trimestre d'automne sans avoir à s'inscrire au trimestre d'hiver.	20 décembre
Dernier jour pour déposer la thèse et obtenir un crédit financier de 100 % (s'applique uniquement si vous êtes inscrit à la thèse et que vous l'étiez aussi au trimestre précédent). Le dépôt de votre thèse avant cette date entraînera l'annulation de votre inscription pour le trimestre en cours. Le crédit ne s'applique pas au dépôt d'une thèse remaniée.	31 janvier
Dernier jour pour déposer la thèse au trimestre d'hiver sans avoir à s'inscrire au trimestre printemps-été	30 avril
Modification au programme (études de premier cycle)	
Période de modification au programme pour le trimestre printemps-été 2020	2 mars au 30 avril